



Le 10 janvier a eu lieu le 1er repas des aînés. Cette première édition a réuni plus de 190 personnes. De nombreux élus avaient également répondu présents.

## Repas des aînés un franc succès

Dans une salle municipale décorée avec goût, les plats se sont succédés au milieu des rires et des conversations.



La musique était aussi au rendez-vous. Merci à Célia Laquerbe et ses Baladins et à Serge Doat venu avec ses musiciens qui nous ont apporté gaîté et bonne humeur tout au long de la journée.

Remercions également Lydie Picaronie, adjointe chargée du social, et tous les élus et bénévoles qui se sont investis avant, pendant et après cette manifestation.



De l'avis de tous les participants, ce fut un très bel après-midi. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



### Excuses...

Comme nous l'avions proposé, plusieurs personnes éprouvant des difficultés à se déplacer s'étaient inscrites afin que des élus aillent les chercher. Malheureusement, dans le feu de la préparation, un nom n'a pas été reporté et une personne a été oubliée. Un élu s'est rendu à son domicile afin de lui présenter de vive voix les excuses de la municipalité mais nous tenons ici à renouveler nos excuses pour la déception occasionnée. Nous mettrons tout en œuvre pour qu'une telle erreur ne se reproduise pas.





### PRECISION

Marssac info, journal Municipal  
d'information  
Directrice de la publication :  
Anne-Marie Rosé  
Coordination de la rédaction :  
P. Crépin, T. Stéfanon avec la  
participation des commissions  
municipales et des associations  
Création et mise en page : P. Crépin  
Tirage : 1700 ex  
Distribution : par nos soins  
Papier entièrement recyclé  
Impression : Sorep Albi  
Dépôt légal en cours



## Vous souhaitez des photos de ce bel après-midi ?

De nombreuses photos ont été prises pendant ce repas. Vous pouvez venir les voir en mairie et commander des retirages si vous le souhaitez jusqu'au 28 février (Prix de la photo : 20 centimes d'euro).



Les fêtes de fin d'année sont bel et bien terminées. Les coureurs (euses) et les randonneurs (euses) nordiques des Rives du Tarn Running sont repartis sur de bonnes bases pour l'année 2009. Après une année 2008 riche d'événements, nous voici en 2009 avec des projets divers et variés.

Et pour commencer cette année, la fameuse galette des Rives a connu un vrai succès ce vendredi 9 janvier. Agréable surprise c'est une soixantaine de personnes qui se sont retrouvées dans la salle municipale de Marssac, ce soir là, réunies par le désir de manger la galette, certes, mais aussi et surtout par l'envie de partager des valeurs communes de respect, confiance et convivialité. C'est dans cet état d'esprit que s'est déroulée cette soirée. L'engagement de chacun a démontré la bonne vitalité de l'association.

Les forces vives de l'association et les partenaires publics ou privés ont apporté leurs pierres, petites ou grosses, à la construction et au maintien de l'association des Rives. En 2009 nous avons au programme 2 manifestations sportives : une épreuve de Run and Bike sur Marssac le 17 mai et la Course des Rives à Lagrave le 20

septembre 2009. Pour les individuels et les groupes, des sorties sont programmées le week-end (entraînements et épreuves compétitives : voir site Internet).



## Une course à la galette des Rives !

Nous remercions tous ceux qui sont venus partager la galette et nous tenons à rassurer ceux qui n'ont pas pu se libérer, ce n'est que partie remise.

*"Une des clés du succès est la confiance en soi. Une des clés de la confiance en soi est la préparation" Arthur Ashe*

Alors pour récolter les bienfaits de vos efforts, nous vous proposons de nous rejoindre :

**Alain Astié : 05/63/81/50/52.**

**Christian Mallol : 05/63/53/27/39.**

**[www.rivesdutarnrunning.free.fr](http://www.rivesdutarnrunning.free.fr)**

**[rivesdutarnrunning@laposte.net](mailto:rivesdutarnrunning@laposte.net)**

Bonne année sportive.  
Rives du Tarn Running.

## Réunion publique Mise en place des commissions extra-municipales

Comme annoncé dans notre programme, nous allons mettre en œuvre, dans un premier temps, trois commissions extra-municipales.

Ces commissions aborderont :

- déplacements doux et sécurité
- propreté, cadre de vie et embellissement
- solidarité et handicap

Elles seront animées par un adjoint.

**Une réunion publique est organisée le jeudi 26 février à 20h15 à la Mairie**

pour présenter les thèmes et le fonctionnement. A cette occasion, toutes les personnes souhaitant y participer pourront s'inscrire.

*Marssac c'est nous, c'est vous !*

## l'AG des amis des cartes

Le 12 décembre 2008 s'est tenue l'assemblée générale des amis des cartes.

Le Président, Francis Sabatier, a fait le bilan de l'année écoulée et s'est félicité du bon état d'esprit qui règne dans le club. Le bilan financier présenté à l'assemblée générale par le trésorier Jacques Alaux, a été approuvé à l'unanimité.

Au cours de la saison 2008, un repas au restaurant a été organisé pour le plus grand plaisir des adhérents. Quant au bureau, pourquoi changer une équipe qui marche ? Les adhérents ont donc renouvelé leur confiance à l'équipe dirigeante en place. A la fin de la réunion, le Président a tenu à remercier M. Jean-Pierre Pujol, adjoint au Maire, pour le local que la Mairie met à disposition du club ainsi que pour la subvention allouée.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2009.

*Le secrétaire, Alain Alquier.*



J'ai assisté de loin à la cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918. Fort heureusement, Marssac info du mois dernier nous a donné le discours intégral du ministre

## Les murmures du vieux pressoir



car, à cause d'un problème de micro, je n'avais pu tout entendre. Par contre, toutes les sonneries ont été parfaites et ont fait de cet hommage rendu aux héros un moment plein d'émotion et de recueillement. Anne Marie Rosé maire, adjoints et conseillers, les anciens combattants avec leurs drapeaux, Monsieur Jacques Valax conseiller général du canton, plusieurs associations, de nombreux Marssacois, tout le monde était là pour honorer les morts de 14-18.

Quelqu'un m'a raconté que la veille, on avait dérobé un pot de chrysanthèmes qui ornait un des bacs autour du monument pour aller le planter, en faisant un grand trou, dans le rond central du terrain de football. Un

chrysanthème, quel manque de tact ! Je pense que le club de foot préfère les lauriers et l'a souvent prouvé. Il est certain que de vrais footballeurs, témoins de la bêtise, se seraient régalez avec leur meilleur pied d'honneur, sans autre forme de procès, cette partie charnue que chaque individu possède au bas des reins. Ces fleuristes de bas étage auraient fort regretté d'être venus traîner dans ce sacro-

saint lieu où l'on pratique l'art du joli coup de pied ! Veuillez m'en excuser mais je pense qu'il y a parfois des coups de pieds au c.. qui se perdent !

Mais là n'est pas le pire. Après les chrysanthèmes, ce sont les drapeaux du monument qui ont disparu. De beaux drapeaux tout neufs, achetés cette année par la mairie. Aussitôt achetés, aussitôt dérobés, chers Marssacois : payez ! Venant d'un vieux pressoir c'est un peu prétentieux, mais je vais me permettre de donner la leçon à ces gens en goguette qui s'en viennent rôder autour du monument en prenant bien soin (leur grand courage oblige) que l'on ne les voit pas. Peut-être ont-ils commis un péché d'ignorance ? Mais liront-ils Marssac info ?



Un monument aux morts n'est pas là pour fêter quoi que ce soit, même pas l'armistice de ce 11 Novembre 1918. On ne peut rien fêter après quatre ans de guerre qui ont fait tant de morts : un million quatre cent mille, plus de neuf cents par jour et trois millions cinq cent mille blessés ou mutilés. Sept cent mille morts seulement ont pu être identifiés, c'est dire le carnage, dont deux cent quarante mille ont été ramenés au pays. Les autres reposent côte à côte dans de grands cimetières, de grands champs de croix blanches où poussent des bleuets, sur les lieux mêmes des combats où s'arrêta leur vie. C'est pour cette raison qu'après l'horrible guerre chaque commune a voulu honorer ses héros et fit un monument : le monument aux morts qu'aujourd'hui vous pillez !

Autrefois, les enfants des écoles venaient en rang par deux aux commémorations. Que ce soit un dimanche ou bien un jour férié, les enfants étaient là, près du maître d'école. Lors de l'appel des morts, à chaque nom cité, l'ensemble recueilli disait : "*Mort pour la France !*" Tout le monde savait pourquoi ils étaient morts, on appelle cela le devoir de mémoire. Aujourd'hui, certains ont oublié ou ne l'ont jamais su.

De très vieux pressoirs me l'ont raconté, pendant la grande guerre personne ne chantait au moment des vendanges, les rires s'étaient tus, chacun comptait ses morts. De la vigne au pressoir ne restaient au travail que les femmes et les vieux : la mort rythmait la

vie. La guerre étant finie, dans beaucoup de familles, il ne restait toujours que les femmes et les vieux. Tous les jeunes étaient morts, tombés au champ d'honneur.

Traitez-moi de ringard, de gâteux, je m'en moque mais respectez les morts, ceux de toutes les guerres et si cela vous gêne, alors je vous en prie, passez votre chemin, laissez leur le drapeau qu'ils ont tant défendu. Ce soir j'ai le vin triste : c'est à cause de vous.



Le poilu de gauche est mon grand père maternel. Je pense que nos deux soldats sont en tenue pour aller au "tourlourou". La Madelon leur servira à boire, peut-être pour la dernière fois. Mon grand père est rentré vivant et l'est resté jusqu'au 16 Août 44 où il est tombé, pris comme otage, sous les balles allemandes à la suite d'un accrochage entre une colonne SS et le maquis à Villecomtal dans le nord Aveyron. Ce jour là j'ai vu mon premier mort. Je n'avais pas 6 ans et sur sa tempe droite il y avait un trou noir. Je ne l'ai jamais oublié. Tous les 16 Août je vais au monument où est inscrit son nom.

Paul L

## Goûter de Noël de la "Gym enfants"

Le 1<sup>er</sup> trimestre de la "Gym enfants" s'est terminé par un petit goûter de Noël, l'occasion pour Morgane, la charmante et dévouée animatrice, de montrer aux familles venues nombreuses le travail effectué par leurs enfants. Rappelons que ces deux heures,

proposées le jeudi de 17h à 18h pour les 3 -6 ans et de 18h à 19h pour les 7-11 ans, ont pour but d'aider l'enfant à prendre plaisir à bouger, à donner du sens à son action et à s'épanouir en développant son capital vitalité, avec du matériel adapté et des animateurs formés à cette discipline

Renseignements complémentaires au 05 63 53 18 54



## "JU-JITSU ART MARTIAL MARSSAC", M. JACQUES LE GORREC A ÉTÉ NOMMÉ RENSHI

C'est à l'occasion du Kagami-Biraki (nouvel an japonais) du 7 Décembre 2008, à Saint-Jean de Védas que Jacques Le Gorrec a reçu le titre de Renshi (ceinture noire avec cinq liserés violets).

L'obtention de ce titre, remis par Maître Jacques Jean Quéro, diplômé d'état de deuxième degré de Judo Jiu-Jitsu, Shi-Han (maître) et dirigeant de l'Académie Européenne de Ju-Jitsu Traditionnel, symbolise vingt et une années de pratique intensive de Ju-Jitsu et de fidélité au budo traditionnel.

Après avoir pratiqué pendant des années le Karaté, c'est dans le Nord de la France que Jacques Le Gorrec a découvert le Ju-Jitsu.

Lors de son installation à Marssac sur Tarn, en 1992, alors qu'il venait d'obtenir le titre de ceinture noire premier liseré violet (Sho-Mokuroku), il créa le club de Ju-Jitsu sur la commune. Dès lors, il anima les cours adultes du club (depuis 16 ans) et franchit toutes les étapes jusqu'à l'obtention du titre de Renshi.

A son actif et grâce à sa pédagogie, huit adultes ont obtenu la ceinture noire premier liseré violet et trois la ceinture noire deux liserés violets (Jo-Mokuroku).

Il participe activement avec Marc Pinchon (Renshi) à la vie de l'Amicale des Praticants de Budo Traditionnel de Midi-Pyrénées et devient le président pendant 2 ans durant l'absence de Lucien Bès.

Il s'occupe et dirige, au sein de l'Académie Européenne de Ju-Jitsu Traditionnel, la commission médicale. Les adhérents du club de Marssac sur Tarn ne peuvent que féliciter leur "Sensei" (professeur) pour ce titre, gage d'une qualité de cours à la fois pédagogique, technique et morale.

La voie d'un Budo traditionnel est une voie difficile car le "seul adversaire" à vaincre n'est autre que soi-même ; grâce à Jacques Le Gorrec, nous disposons au sein du club d'un exemple qui saura nous guider sur la longue route du "bushido" (voie ou code d'honneur du guerrier en japonais).

F. Reynes



De gauche à droite : Maître Quéro et Jacques Le Gorrec lors de la remise du titre

# Fleurissement citoyen

## embellir la ville, embellir la vie

Ils étaient peu nombreux, les passionnés qui s'étaient donnés

rendez-vous pour ce premier fleurissement citoyen, le samedi 29 novembre. Mais il est vrai que la pluie les avait rejoints, sans y être invitée, et a précipité la fin de la manifestation.

Ce jour là, une quinzaine de volontaires ont tout de même bravé le mauvais temps pour apporter des plants de toutes variétés (vivaces, bulbes, arbustes) pour fleurir et embellir les espaces préalablement préparés par les agents communaux, Joël Costes et Guy Rivière nos deux agents municipaux.

Pour s'assurer du succès de l'opération, les élus de la commission fleurissement avait sollicité l'entreprise Forcadell et la société Costes Vert

loisirs qui avaient généreusement apporté leur concours en offrant à la commune des plants et des sécateurs pour les participants. La Caisse d'Epargne avait elle aussi apporté un concours financier. Qu'ils soient tous les trois remerciés pour leur participation généreuse.

Deux heures ont suffi pour planter l'ensemble des dons. Et à 16 heures tout le monde se retrouvait à l'abri, dans la salle de la mairie, pour partager une agréable collation ( crêpes, chocolat chaud et café) offerte par la brasserie Le coup d'envoi.

Au printemps la commission fleurissement renouvellera cette opération avec l'espoir que le soleil sera au rendez vous et que les marssacois seront plus nombreux à y participer. Car l'amélioration de notre cadre de vie, c'est notre affaire à tous.

*Embellissons tous ensemble Marssac.*



De pied en cap, malgré le froid, malgré la pluie, équipés comme de vrais professionnels, les amateurs de nature ont répondu présents au premier fleurissement citoyen organisé sur notre commune.





# OPÉRATION 5000 BOUTEILLES : 10 000 BOUTEILLES ACHETÉES

## pari réussi !

Les bénévoles de l'ADAPEAI 81 - Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants et Adultes Inadaptés - étaient nombreux les 27, 28 et 29 novembre sur les marchés et les grandes surfaces du Nord du Tarn pour proposer "l'âme du vin".

Cette opération de solidarité était destinée à financer les aménagements intérieurs de la future résidence "Le Hameau du Lac" à Cagnac les Mines qui accueillera 60 personnes en situation de handicap mental.

Plus de 10.500 bouteilles ont été achetées sur les marchés et par les amis des amis... Ce nombre dépasse toutes nos espérances. Un grand merci à toutes et à tous pour ce geste de solidarité.



Fabrice IAOCOONO DI CACITO au rendez-vous de l'opération " 5000 bouteilles " .

## Le prix FOFEMIP 2008 à notre comité des fêtes



Dernièrement, s'est déroulée à la mairie, la remise officielle du trophée 2008 de la FOFEMIP récompensant d'un premier prix notre Comité Des Fêtes pour la qualité des manifestations organisées pour les villes de plus de 1500 habitants.

Cette récompense est l'aboutissement du travail des bénévoles, c'est aussi la reconnaissance de leur implication, de leur dynamisme dans la vie associative de notre village.

Cette équipe solidaire a pour objectif unique de créer, de développer tout le long de l'année des manifestations gratuites, de qualité pour tous les habitants.

Ce prix est aussi dédié à la population, aux différentes associations, aux commerçants, à tous ceux qui nous soutiennent dans notre démarche. Merci à tous.

TS



## avec nos excuses

Comme vous l'avez remarqué, il n'y a pas eu de Marssac info début janvier. Nous étions en train de préparer le Marssac Pratique et le Marssac info de février. L'association Temps dance nous a fait parvenir une information concernant la **première participation des élèves de l'association aux Rencontres Chorégraphiques d'Albi Destination Danse à Cap'Découverte.**

Cet événement a eu lieu le 17 janvier et nous n'avons donc pas pu vous en faire l'écho. Nous espérons que cette manifestation a remporté un vif succès. Les colonnes du Marssac info restent bien entendu ouvertes à toutes informations à ce sujet et les lecteurs impatients d'en connaître plus sur cet événement.



## Bibliothèque associative "la Vieille Cantine"

Un deuxième trimestre 2008 riche en manifestations a permis à tous nos adhérents et à tous les marssacois de continuer à faire vivre notre lieu grâce à diverses animations.

**Petit rappel de cette année écoulée :**

juillet et août, travail des enfants de l'école de marssac (photo n°1)

Octobre : conférence cathare

Novembre et décembre : expo et ventes de livres (photo n°2)

Un grand MERCI à tous pour "l'artistique" Noël du dimanche 7 décembre qui a été une belle réussite tant au niveau de l'ambiance chaleureuse de tous les artistes venus exposer que de tous les marssacois venus ce jour là. Merci à tous les bénévoles de l'association et à tous les acteurs directs et indirects ayant participé à notre belle aventure. (photo n°3, 4)



### PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2009

**FEVRIER 2009** - Exposition de peintures

**MARS 2009** - Dimanche 15 mars : thé dansant de 15 h à 18h, avec "CELIA et ses baladins" en faveur de la bibliothèque

**AVRIL 2009** - Mercredi 29 à partir de 17h30 : conférence avec Marc GALABRU "sur les coulisses du show-biz". Dédicace de son dernier roman : "Une si longue marche"

**MAI et JUIN 2009** - Exposition bijoux et colifichets spéciale FETES DES MERES.

**Horaires de la bibliothèque : lundi et mercredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h**

#### L I V R E S

##### Nouveautés du mois

Jean-René GOMBERT :

- j'ai un sac d'école écologique
- je trie les déchets
- je suis bien dans mon assiette

Philippe HUET : ours - lynx - loup

##### Large vision (gros caractères)

- granges fromagères d'Auvergne





# Concert de Noël



Le 19 décembre, les chanteurs de la chorale "Les Croquenotes" nous ont régalié de chants traditionnels de Noël, de chants sacrés et de chants du monde, mêlant leurs voix sous les voûtes de notre église qui en résonne encore. Merci à eux pour ce moment privilégié de partage et de joie. Les dernières notes à peine éteintes, un buffet improvisé attendait les participants sur le parvis de l'église, faisant bruisser la nuit marssacoise de rires et de conversations. Ce fut une bien belle soirée.



## Canton occitan

(sé prononço Cantoun occita)

«lous proverbis son d'oracles ont i a l'eimo de mila ans»  
(Les proverbes sont des oracles où est l'âme de mille ans.)

Vaqui la seguida ... (Voici la suite.)

«quan nadau es un dimars pan e bin per touts parz»  
(Quand Noël tombe un mardi pain et vin de toutes parts.)

«qui mingo plan e cago fort n'age pas peur de la mort»  
(Qui mange bien et chie dru n'a pas peur de la mort.)

«es graciouso como un musel de porc»  
(Elle est gracieuse comme un museau de cochon.)

La prima (Le printemps.)

«A la pimparélo maridan la bélo»  
(A la pâquerette on marie la belle.)

«A la sason del cocut tant lèu plogut, tant lèu eissut»  
(A la saison du coucou aussitôt mouillé, aussitôt sec.)

«Quand la cap-roseta es flourido l'oèlha es gandido»  
(Quand le coquelicot est fleuri la brebis est à l'abri de l'hiver.)

«quand lou cocut canta fa amadurar las cirejos»  
(Le chant du coucou fait mûrir les cerises.)

«quand la pimparélo començo a flourir la prima es aqui»  
(Quand la pâquerette commence à fleurir le printemps est arrivé.)

D'autres proverbi ... seguiran  
(D'autres proverbes suivront.)

R-Guiraud



## HIP HOP

La Clé des Champs est une association intercommunale qui gère un centre de loisirs associé à l'école et un centre de loisirs pendant les vacances scolaires sur les communes de LAGRAVE, FLORENTIN et MARSSAC. Depuis

2008, elle a développé ses activités en proposant divers stages pendant les vacances scolaires : hip hop, arts du cirque, danse africaine. Devant le succès rencontré par les stages de hip hop auprès des jeunes, depuis septembre, des cours sont proposés tous les vendredis de 17h à 18h30 pour les enfants du CP au CM1 et de 18h30 à 20h pour les jeunes de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>. Pour les



AVEC LA CLE  
DES CHAMPS

accompagner, la Clé des Champs a fait appel à Anthony SOUPRAYEN qui a travaillé avec un groupe de jeunes du centre de loisir pendant toutes les vacances scolaires sur la création d'une chorégraphie pour "l'Urban Festival" qui s'est déroulé fin août à Albi. 11 jeunes de la Clé des Champs y ont présenté une prestation remarquable en avant première d'un spectacle de danseurs professionnels.

Cette année encore, les jeunes participant du cours d'Anthony se verront proposer de montrer leur talent sur une des scènes du festival.

Quelques places sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés par cette activité, n'hésitez pas à contacter **Nathalie PIGOUT, Clé des Champs au 05 63 81 51 02.**

### SEJOUR A LA NEIGE A PEYRAGUDES POUR LES 9 A 14 ANS

**Les vacances d'hiver sont bien là et la neige est au rendez-vous.**

Votre enfant a envie de découvrir les activités de montagne l'hiver, nous avons ce qu'il lui faut : un séjour à PEYRAGUDES, en compagnie d'autres jeunes âgés de 9 à 14 ans, encadré par des animateurs responsables et dynamiques, du 9 au 13 février 2009 inclus. Au programme : ski de fond, randonnées en raquettes et pédestres, patinoire... Le transport se fait en bus.

Nous vous proposons ce séjour pour 280 euros par enfant. N'hésitez pas à nous contacter au 05.63.81.51.02 pour avoir des renseignements supplémentaires.

**La Clé des Champs**



# (CMJ)

## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

### **Pourquoi mettre en place un Conseil Municipal Jeunes ?**

Le CMJ constitue un lieu d'apprentissage, de formation à la citoyenneté, de réflexion et d'échange. Il a pour objectif de permettre aux jeunes élus de participer à la vie communale de Marssac, de transmettre les idées et aspirations de la jeunesse actuelle et de devenir le porte-parole de l'ensemble des jeunes marssacois.

Le CMJ permet aux enfants d'avoir une connaissance de la vie locale et des institutions.

Selon leurs propres mots, les jeunes élus de Marssac *"souhaitent réfléchir et faire remonter les idées de leurs camarades et devenir un lien privilégié entre leur école et leur village"*.

### **Comment se sont déroulées les élections ?**

Seuls les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 étaient concernés par ces élections, soit 6 classes. Deux élèves ont été élus par classe.

Les élections ont eu lieu le lundi 15 décembre, dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Marssac. Toutes les conditions "réelles" d'un vote ont été respectées : profession de foi, carte électorale, feuilles d'émargement, isolements, bulletins, enveloppes...

### **La composition du CMJ**

Le CMJ se compose de 12 élus, 6 filles et 6 garçons, la parité est donc respectée ! Leur mandat dure 2 ans.

### **Son fonctionnement**

Les séances du CMJ ont lieu dans la salle du conseil municipal.

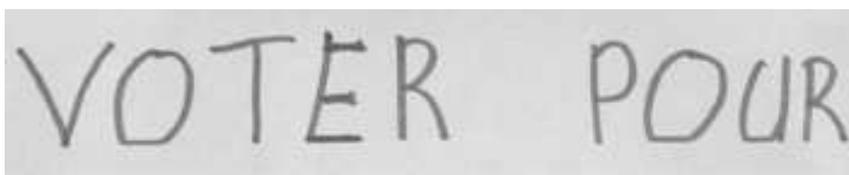
Le CMJ se réunit un jeudi par mois, de 18h30 à 19h30, en présence des jeunes élus, des représentants de la commission CMJ (élus adultes), de l'animateur (William) et de l'institutrice, Mme Valax. Durant ces séances, les membres du CMJ étudient ensemble les projets qu'ils veulent mettre en œuvre. Un secrétaire de séance rédige le compte rendu de la réunion qu'il présente pour approbation au conseil suivant.

Les projets du CMJ sont ensuite soumis à l'avis des élus du Conseil Municipal de Marssac à qui il appartient d'étudier leur faisabilité financière et d'engager les dépenses en conséquence.

L'équipe municipale assure la coordination de ce projet et délègue son animation à William CHEVRE. La mise en place du CMJ est soutenue par l'équipe des enseignants de l'école de Marssac et leur directeur, M. ESTIVAL, qui s'impliquent fortement dans cette action. Une enseignante, Mme VALAX, institutrice de CM.1 fait le lien entre l'école, les jeunes et la municipalité.

### **Quel est le rôle des élus du Conseil Municipal Jeunes ?**

- participer à la vie de leur village,
- faire partie d'une équipe, savoir écouter, respecter et accepter les idées de chacun,
- trouver et mettre en place des projets,
- s'exercer à la citoyenneté, découvrir la démocratie,
- représenter leurs camarades, faire remonter les idées de chacun.





## 15 décembre, le jour du vote



Dernières explications avant le vote.



Expliquer, convaincre... des débats passionnés !



Organisés comme leurs aînés...

## Election du Conseil Municipal Jeunes

La commission "Conseil  
Municipal Jeunes" est  
animée par

- Lydie PICARONIE
- Anne ROUMEGAS-  
PORCHE
- Dominique FERRIERE
- Colette DURAND
- Véronique BOSC
- Cendrine GATUMEL
- Philippe NEUVILLE



Qui a dit que la politique c'était triste ? A voté !



Etre élu c'est savoir tout faire... encadrer, proposer, animer et découper la galette... Réconfort apprécié par nos "petits" élus.



A défaut de devenir Maire, certaines sont devenues Reines.



Et voilà. Le vote est terminé. Installés comme leurs aînés autour de la grande table du conseil nos jeunes élus vont se mettre au travail.



Instant solennel, attendu et redouté : les résultats

### 8 JANVIER, L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le jeudi 8 janvier 2009, en présence d'Anne-Marie ROSE, Maire de Marssac,

des élus de la commission CMJ et des membres du précédent CMJ, les nouveaux élus du Conseil Municipal Jeunes ont procédé à l'élection du Maire et de ses deux Adjointes.

Nicolas KHADRIA, encore Maire pour quelques minutes, a informé les nouveaux élus du rôle du maire. Il a énoncé les projets mis en place durant son mandat : la collecte de bouchons plastiques qui a permis à l'association "Bouchons d'amour" d'acheter des fauteuils roulants pour des personnes handicapées, une soirée théâtre-ciné, une représentation de hip-hop et de judo, la projection d'un film. Il a également souligné que le Conseil avait travaillé sur d'autres projets mais qu'il n'avait pas pu les concrétiser par manque de financement (projets à trop long terme et trop coûteux).

Visiblement très motivés par le poste de maire, les 12 élus en herbe se sont tous présentés. Mais, après le vote (à bulletin secret) et le dépouillement effectué par les anciens élus, un seul a été élu maire au 1<sup>er</sup> tour. Il s'agit de Thomas MEXE, élève de CE2. Il sera épaulé par 2 adjoints : Lylia FERNANDEZ et Matthieu REYNES et par l'ensemble des 9 autres Conseillers Municipaux.

Malgré quelques petites déceptions électorales, ce premier conseil s'est achevé dans une ambiance très chaleureuse par la dégustation de galettes des rois à laquelle les parents ont été associés.

## Le Maire et les Conseillers Municipaux

<b>MEXE</b>	<b>Thomas</b>	<b>CE 2</b>
<b>FERNANDEZ</b>	<b>Lylia</b>	<b>CM 1</b>
<b>REYNES</b>	<b>Matthieu</b>	<b>CE 2</b>
REINHARDT	Clara	CM 1
POUILLARD	Nicolas	CM 1
CANAL	Camille	CM 2
MEKHFI	Mona	CM 2
PONS	Laura	CM 2
CATHALA	Thibault	CM 2
GILABERT	Jade	CM 1
HUGONT	Maclers	CE 2
COSTEDOAT - LAMARQUE	Victor	CE 2

GILABERT Jade

9 ans

CM1

Je me présente pour améliorer la ville de Marssac.

Mes idées  
 Refaire les W.C.  
 Rajouter des loisirs: développer des activités sportives dans Marssac autre que le foot!  
 Nettoyer les nattes des pigeons.  
 Faire des pistes cyclables et piétonnes afin pouvoir mieux circuler dans Marssac.  
 Refaire et améliorer le skate parc.  
 Refaire le C.L.A.E.  
 Améliorer les goûters de C.L.A.E et améliorer repas de la cantine.

Imagination,  
 détermination,  
 humanisme... des  
 professions foi d'une  
 grande qualité.  
 Qu'il fut dur de  
 choisir !

A noter : l'ensemble des professions de foi sont affichées en Mairie. N'hésitez pas à venir les lire.

### Profession de Foi

NOM : Mekhfi

PRENOM : Mona

AGE : 10 ans

CLASSE : CM2

Camille classe : madame DINH CM2  
 Canal

Je me présente pour que les enfants de Marssac soient les plus heureux de France.

Mes motivations: Ce qui me motive c'est d'aider à ce que la commune dans laquelle je vis se développe encore et s'améliore de jour en jour.

Mes idées

Installer un nouveau parc avec de la verdure et des plantations à Marssac.

Placer une petite fontaine dans le parc du vieux Marssac.

Installer des tables de ping-pong à côté du dojo.

Installer un mini golf.

Organiser un jeu de piste dans le village pour apprendre à mieux le connaître.

Installer des aérations dans le dojo pour enlever les mauvaises odeurs.

Repeindre les gradins du grand stade de Marssac.

Refaire les trottoirs en mauvais état pour que les handicapés ou les personnes avec des poussettes puissent circuler sans traverser.

Installation de « toutou net » (Distributeurs de sacs qui servent à enlever les besoins de nos chiens).

Refaire le sol des toilettes de l'école en sol anti-dérapant pour que les jours de pluie les enfants ne puissent pas se blesser (chevilles tordue...) en glissant.

Agrandir le local à vélos de l'école pour que les élèves n'entassent pas leurs vélos.





"Mme le Maire ainsi que l'ensemble des élus du conseil municipal soutiennent le CMJ et souhaitent à ces jeunes élus beaucoup de réussite dans leurs projets."

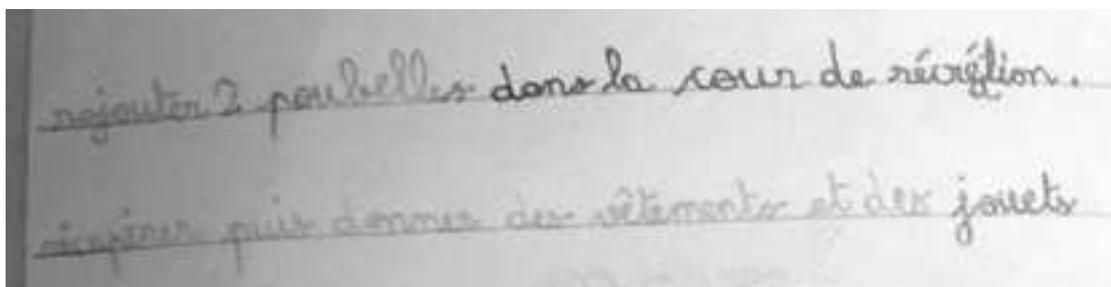
**PROFESSION DE FOI**  
Conseil municipal jeune

Ma carte d'identité:  
Nom: REINHARDT  
Prénom: Clara  
Age: 10 ans  
Classe: CM1

---

Je me présente car j'aime aider les autres, servir à quelque chose et ma commune.

Si vous votez pour moi, vous ne serez pas déçu !!



Mes idées :

- > Une piste cyclable sécurisée
- > Transformer la rue de la piétonne définitivement
- > Une aire de jeux pour les 6-12 ans
- > Une aire de jeux dans la cour des primaires
- > Une fontaine

- Peindre des marelles dans la cour de récré
- Installer des cages de foot
- Fournir des ballons et des cordes à sauter
- Organiser des tournois de billes et de basket ...
- Instaurer des concours de calcul mental et d'orthographe
- Faire du théâtre
- Proposer des ateliers de travaux manuels (cuisine, bricolage, peinture, loisirs créatifs...)
- Organiser des marathons
- Faire intervenir des professionnels pour découvrir des métiers (et même organiser des visites sur les lieux de travail) tels que chaudronnier, plombier, soudeur, tourneur-fraiseur, électricien, infirmier, vétérinaire, forestier, restaurateur...
- Faire découvrir des sports tels que le karting, le yoga, la voile, le tir...
- Interdire la violence

Pour une meilleure vie à l'école,

Je m'appelle Maclers Hugont, j'ai 8 ans et j'habite à Rouffiac. Je suis candidat pour être délégué de classe pour mieux apprendre et mieux nous amuser. Pour ça, j'écouterai les idées de tous les élèves et je proposerai les plus réalisables et les plus utiles aux instituteurs.

Voici mes premières idées:

- > Des containers enterrés
- > Un mini-golf
- > Un magasin de jeux pour enfants *et de créat*
- > Un endroit qui regrouperait toutes les activités sportives de Marssac avec le nécessaire pour les spectateurs
- > Un accès simple et facile pour des jeux d'eau sur le Tarn (bateau, ski nautique, jet ski, etc...)
- > Un accès internet pour tous les habitants à la bibliothèque
- > Un club house pour le rugby



*Né pas faire de la bagarre.*

- 12) Avoir des jeux pour les filles et les garçons.
- 13) Organiser des spectacles à l'école.

**VOTEZ VICTOR**

Age: 9 ans le 28 février, j'ai 10 ans  
nom: Pouillard  
prénom: Nicolas

Voici mes professions de foi:

- Mettre des jeux dans la cour élémentaire pour tout âges.

# CHAPI CHAPO

## *Noël à la crèche*



Lors du Noël des enfants de la crèche CHAPI CHAPO, qui a eu lieu le 12 décembre 2008, petits et grands ont eu le plaisir de participer à l'histoire de "M. et Mme bonhomme de neige" racontée par Maryse (conteuse), au grand émerveillement de chacun.



La féerie ne s'est pas arrêtée là. Le Père Noël n'a oublié personne et a offert à chaque enfant de la crèche un livre, et à leur(s) frère(s) et sœur(s) et aux enfants du personnel du chocolat.

Ce moment s'est voulu convivial. Chacun a pu échanger, trinquer et partager les mets préparés par les familles.

Le personnel de la crèche et les membres du Conseil d'Administration profitent de cette parution pour présenter à l'ensemble des lecteurs de Marssac Info leurs meilleurs vœux pour 2009.

La Présidente





## Marché de Noël un moment inoubliable

Pour ce premier marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes, la magie de Noël était au rendez-vous sur la place du Barry. Les ateliers de créations artistiques encadrés par les bénévoles et destinés aux enfants ont, durant tout l'après-midi, fonctionné à "plein régime". Il était difficile de trouver une place autour des tables.



Le Père Noël a trouvé les mots et les gestes pour faire rêver nos enfants. Et que dire du magnifique attelage qui a promené nos petits bouts de chou à travers le village ? Simplement merveilleux.

Merci à tous les exposants qui nous ont fait confiance pour cette première édition. Merci aussi à tous les marssacois qui sont venus prendre une grande "bouffée" de convivialité, d'échanges et de bonne humeur autour du verre de vin chaud accompagné de châtaignes. Un moment inoubliable, un moment qui vous réchauffe le cœur. A renouveler sans modération.

*Thierry Stéfanon*

### LA PAROLE A "BIEN VIVRE À MARSSAC"

Et pour celle-ci, nous vous présentons tous nos vœux. Que l'année 2009 donne à chacune et à chacun le bonheur qu'il souhaite. Pour beaucoup, c'est trouver l'emploi stable qui leur permettra de vivre de leur travail et d'être reconnus, de se sentir utiles. Pour d'autres, c'est retrouver la santé ou la préserver. Pour d'autres encore, c'est pouvoir vivre et faire vivre leur famille décemment dans un environnement humain. Nous présentons aussi nos vœux à Madame le Maire et l'équipe municipale en place.

En tant que groupe minoritaire, nous participons activement au travail du conseil municipal et de ses commissions dans un esprit constructif, en privilégiant l'intérêt des marssacois, ce qui nous conduit quelquefois à ne pas approuver toutes les actions entreprises, à regretter l'absence de certaines, mais aussi à proposer des solutions alternatives... C'est ainsi que nous aimerions parfois être mieux entendus et que l'élaboration des projets nouveaux soit enfin engagée...

En 2009 nous souhaitons, renforcer encore le dialogue, conserver notre esprit critique (dans le sens positif du terme) et maintenir notre force de propositions pour ainsi agir en faveur de notre village. La commune est la collectivité de proximité par excellence, et si elle ne peut pas tout régler, nous sommes convaincus qu'elle doit jouer un rôle important de coordination des politiques locales et le renforcement du lien social. Elle doit impulser, avec l'agglomération, les politiques de développement écono-

mique mais aussi l'activité et le service de proximité qui contribuent fortement à l'attraction de notre village de Marssac et facilitent le "Bien Vivre". Nous profitons aussi de l'occasion pour

## Une nouvelle année a commencé...

remercier le personnel communal et les féliciter pour leur engagement au service de la commune.

Merci aussi à tous ceux qui dans les associations, à titre personnel, pour des actions de solidarité s'investissent pour le bien de tous. Un village ne vit que par ses habitants...

C'est ensemble avec toutes nos énergies que nous développerons Marssac. C'est notre ambition pour Marssac et c'est le vœu que nous formulons pour les années à venir.

Bonne année 2009 à toutes et à tous.

Le groupe "Bien Vivre à Marssac" des conseillers municipaux : *Jean Banquet, Véronique Bosc, Colette Durand, Cendrine Ladevie-Gatumel, Isabelle Nespoulous, Philippe Neuville, Christelle Suau, Isabelle Vilas, Jean François Vincent.*



# RAM STRAM GRAM

## Noël des tous petits



Pour la 1<sup>ère</sup> fois l'association R.A.M. STRAM GRAM a invité le Père Noël le 18 décembre, à la salle de l'extension.

Huit assistantes maternelles de Marssac et de Terssac et quinze enfants étaient au rendez vous pour participer à la fête. Après avoir découvert les cadeaux, nous avons pu jouer ensemble avant de partager un petit goûter. La fête s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et avec de grands sourires grâce à la participation de chacun.

Le Relais d'Assistants Maternelles est ouvert depuis un an. Il est de plus en plus fréquenté par les assistantes maternelles et les parents qui s'adressent le plus souvent au relais lorsqu'ils recherchent un mode de garde pour leurs enfants. Ainsi est-il important que chaque Assistante Maternelle informe le relais de ses places disponibles.

Mme Dô, éducatrice de jeunes enfants, anime régulièrement des activités pour les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde le jeudi et le vendredi matin durant l'année scolaire.

Elle reçoit aussi des assistantes maternelles et des parents des deux communes le Mercredi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 14h à 17h et le jeudi après midi sur rendez-vous.



**Relais Assistants  
Maternelles  
R.A.M. STRAM  
GRAM  
6, rue Lilian Doire  
81 150 Marssac  
05 63 53 10 72**

## Aide aux devoirs : résultat de la consultation

Fin 2008, nous avons diffusé un questionnaire dans Marssac Info pour faire le point sur les attentes des parents quant au maintien de l'action d'aide aux devoirs qui fonctionnait l'an dernier à l'école de Marssac et sur la disponibilité éventuelle de bénévoles pour relancer cette opération.

Nous n'avons eu que peu de réponse, 21 en tout. 12 familles se sont dites intéressés et seulement deux personnes se sont déclarées disponibles pour assurer un encadrement régulier des enfants. Cela n'est hélas pas suffisant pour que nous puissions relancer cette action cette année.

Nous pourrions cependant revoir cette question l'an prochain si davantage de bénévoles se manifestent auprès de nous.



## - CONSEIL MUNICIPAL - Séance du mercredi 17 décembre 2008 à 20 heures 30

L'an deux mille huit et le mercredi 17 décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents :

Anne-Marie ROSÉ, Maire ;  
Pascal CRÉPIN, Bruno DORÉ, Bruno LADOUCKETTE,  
Lydie PICARONIE, Jean-Pierre PUJOL, Anne  
ROUMEGAS PORCHE, Adjoints ;  
Jean BANQUET, Véronique BOSCH, Colette DURAND,  
Dominique FERRIÈRE, Cendrine GATUMEL, Thierry  
MALLE, Isabelle NESPOULOUS, Philippe  
NEUVILLE, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON,  
Christelle SUAU, Isabelle VILAS, Jean-François  
VINCENT, Jean-Marc WISNIEWSKI, Conseillers  
Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Christiane GÉLIS représentée par Pascal CRÉPIN  
Jean-Charles NEHR représenté par Jean-Marc  
WISNIEWSKI

Secrétaire de Séance : Véronique BOSCH

Madame le Maire ouvre la séance en sollicitant les observations au compte-rendu du dernier conseil. En l'absence d'observation, il est adopté à l'unanimité.

Elle sollicite et obtient l'autorisation de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Création de poste
- Suppression de poste
- Fonds de concours C2A

Est ensuite abordé l'ordre du jour.

### **Renouvellement de la Convention Commune/Clé des Champs**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que depuis 1998, les communes de Lagrave, Florentin et Marssac confient à l'association la Clé des Champs la gestion des services :

- Centre de Loisirs Associé aux Ecoles (CLAE),
- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH),

Depuis 2007, la Clé des Champs propose également des actions à destination des jeunes.

La convention entre la Clé des Champs et les communes de Lagrave, Florentin et Marssac pour les services CLAE, CLSH et Jeunesse prend fin au 31 décembre 2008. La Clé des Champs propose aux communes de la renouveler pour une durée de six ans. Cette convention prévoit que la subvention d'équilibre versée par les communes est arrêtée chaque année après examen des résultats de l'année précédente et concertation sur le budget de l'année considérée.

Madame le Maire rappelle que la commune de Marssac d'une part et la Communauté de Commune de Tarn et Dadou d'autre part (dont font partie les communes de Florentin et Lagrave) signent chacune respectivement un contrat Enfance Jeunesse avec la CAF. Ce contrat a une durée de 4 ans. Il détermine d'une part les engagements des communes dans le domaine de l'Enfance et de la Jeunesse et d'autre part le montant du soutien financier que la CAF s'engage à leur apporter en contrepartie.

Elle précise que le contrat CAF/Commune de Marssac arrive à échéance le 31 décembre 2009 tandis que le contrat CAF/Communauté de communes Tarn et Dadou se termine le 31 Décembre 2010.

Elle indique qu'il lui paraît souhaitable qu'à l'avenir ces deux contrats soient calés sur les mêmes dates de début et de fin et que le contrat que les communes signent avec la Clé des Champs le soit aussi sur ces mêmes dates. La commune de Marssac va donc demander à la CAF s'il y a possibilité de prolonger d'un an la convention actuelle. Si la réponse de la CAF est positive, elle reviendra vers l'association La Clé des Champs et ses deux communes partenaires pour renégocier la durée de la convention proposée.

Elle précise cependant que la possibilité d'avenant à notre contrat avec la CAF n'étant pas assurée, et dans le souci de permettre un fonctionnement sans interruption du CLAE et du CLSH, il lui paraît préférable d'accepter dans un premier temps les termes du contrat tels que proposés par la Clé des Champs.

Madame le Maire propose donc à l'assemblée d'accepter le renouvellement de la convention pour une durée de six ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

- de RENOUELER la convention Clé des Champs pour une durée de six ans à compter du 1er janvier 2009
- d'AUTORISER Madame le Maire à signer cette convention.



Enfance/Jeunesse

### Convention de fonctionnement et de mise à disposition de locaux

Dans le cadre de la convention signée avec la Clé des Champs pour la gestion des services :

- Centre de Loisirs Associé aux Ecoles (CLAE),
- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH),
- Actions Jeunesse,

La commune met à la disposition de l'association des locaux et du personnel pour les activités liées à l'enfance et à la jeunesse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

- de RENOUELER la convention de fonctionnement et de mise à disposition de locaux avec La Clé des Champs pour une durée de six ans à compter du 1er janvier 2009
- d'AUTORISER Madame le Maire à signer cette convention.

### Séjours découverte pour les enfants de l'école

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que, comme chaque année, la commune finance deux séjours découverte pour les enfants de l'école, pour un coût global de 5 650.00 euros.

Il y a toutefois lieu d'établir des plans de financement de ces opérations qui seront inscrites au BP 2009, afin de payer les prestations et d'encaisser la participation des parents, du RER, et de la coopérative scolaire.

#### Séjour à Agde du 27 au 28 avril 2009

Le financement s'établit comme suit :

##### Dépenses

Transport aller/retour	1 950 euros
Pension et animation	3 596 euros
Total	5 546 euros

##### Recettes

Participation des parents (36 euros x 70 enfants)	2 520 euros
Participation du RER (2,38 x 320)	761,60 euros
Participation de la coopérative scolaire	600 euros
Participation de la commune : reliquat classe découverte	179 euros
Budget transport	1 485,40 euros
Total	5 546,00 euros

#### Séjour à Sausset les Pins du 02 au 06 mars 2009

Le financement s'établit comme suit :

##### Dépenses

Transport aller/retour	2 500 euros
Pension enfants (156 x 43)	6 708 euros

Pension accompagnateurs

(3 x 116)

348 euros

Total

9 556 euros

##### Recettes

Participation des parents (95 euros x 43 enfants)	4 085 euros
Participation de la commune	5 471 euros
Total	9 556 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE les plans de financement des séjours découverte,
- DÉCIDE de fixer la participation des parents à la somme de 36 euros par enfant, pour le séjour à Agde, et à 95 euros par enfant pour le séjour au Sausset les Pins,
- AUTORISE Madame le Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Devant les inquiétudes exprimées par un certain nombre d'élus sur la capacité des familles à financer un tel séjour, Madame le Maire rappelle le rôle que peut jouer le CCAS dans le soutien aux familles en difficulté. Elle assure que toutes les solutions seront recherchées afin qu'aucun enfant ne soit privé de séjour du fait de difficultés financières dans sa famille.

##### Personnel

Monsieur Bruno LADOUCKETTE, adjoint délégué à l'Administration Générale et aux Ressources Humaines, présente les modifications du tableau des effectifs nécessaires aux évolutions de carrière des personnels validées par la commission du personnel.

### Transformation de trois emplois du cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux

Considérant la procédure de reclassement en trois tranches des agents, suite à la réforme de la fonction publique territoriale, considérant le tableau des agents promouvables établi par le centre de gestion, les tableaux d'avancement de grade établis par la commission du personnel et le ratio d'avancement de grade, voté par le Conseil Municipal le 21 novembre 2008,

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal transforme, à compter du 1er janvier 2009 :

Deux emplois d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> Classe, en deux emplois d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> Classe.

Un emploi d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe en un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> Classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE les transformations de poste,



- ADOPTE le nouveau tableau des effectifs.

### **Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles à temps non complet**

Considérant les besoins de personnel à l'Ecole Maternelle suite à un départ en retraite et la réussite au concours d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles d'un Adjoint Technique, Madame le Maire propose la création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, à temps non complet de 26/35ème.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE la création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles à temps non-complet de 26/35ème,
- MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence.

### **Suppression d'un poste d'Adjoint Technique 2<sup>e</sup> classe à temps non complet et d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles à temps complet**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que deux postes sont devenus vacants :

- un emploi d'Adjoint Technique à temps non complet suite à la nomination d'un Agent sur l'emploi d'ATSEM,
- un emploi d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles suite à un départ en retraite.

Madame le Maire propose donc la suppression de ces postes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DECIDE la suppression d'un poste d'Adjoint Technique 2ème Classe à temps non complet (14.73/35e) et d'un poste d'Adjoint Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2ème Classe à temps complet,
- MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence.

### **Adhésion au contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux pour la période 2009-2012. Autorisation de signer le contrat, choix des garanties, délégation de gestion au Centre de Gestion**

Monsieur Bruno LADOUCKETTE rappelle aux élus que la commune souhaite souscrire un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant ses obligations à l'égard de

son personnel en cas de maladie, de décès, d'invalidité, d'incapacité, et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service.

Il précise :

- que la commune a résilié le contrat d'assurance avec son actuel assureur et qu'elle a consulté plusieurs compagnies sur l'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n°86-552 du 14 mars 1986,
- que les conditions obtenues par le Centre de Gestion auprès du groupement GENERALI Assurances - DEXIA SOFCAP sont jugées économiquement plus avantageuses après avis de la Commission d'appel d'offres du CDG

Entendu cet exposé, Madame le Maire propose à l'assemblée d'adhérer au contrat groupe proposé et d'autoriser une délégation de gestion au Centre de Gestion du Tarn lequel peut assurer un certain nombre de missions de gestion dans le cadre du contrat d'assurance susvisé, en vertu de l'article 25 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, ces missions étant définies dans la proposition de convention établie par le Centre de gestion.

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 25 et 26;

VU le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

VU les articles L 140-1 et suivants du Code des assurances,

VU le Code des Marchés publics,

VU la négociation engagée par le Centre de Gestion pour la conclusion d'un contrat groupe pour le compte des collectivités intéressées et les résultats obtenus dans le cadre du marché négocié engagé,

VU les propositions reçues par la commune,

VU le projet de convention de gestion proposé par le Centre de Gestion,

CONSIDERANT que le Centre de Gestion de la FPT du Tarn a retenu le groupement GENERALI - DEXIA SOFCAP dont l'offre est économiquement la plus avantageuse,

CONSIDERANT l'offre tarifaire et les garanties proposées par le dit groupement,



DECIDE, à l'unanimité :

- D'ADHERER à compter du 01 janvier 2009 au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion pour la couverture des risques financiers qu'encourt la commune en vertu de ses obligations à l'égard de son personnel en cas de maladie, de décès, d'invalidité, d'incapacité, et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service,

- D'AUTORISER Madame le Maire à signer le contrat d'assurance à intervenir avec le groupement GENERALI (compagnie d'assurance) - DEXIA SOFCAP (intermédiaire d'assurance) déclarés attributaires du marché négocié conclu par le Centre de Gestion FPT du Tarn, ainsi que toutes pièces annexes,

- De CHOISIR pour la commune les garanties et options d'assurance suivantes :

- POUR LES AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES AFFILIES A LA CNRACL

TOUS RISQUES : DECES + ACCIDENT DE SERVICE et MALADIE IMPUTABLE AU SERVICE + MALADIE ORDINAIRE + LONGUE MALADIE + MALADIE DE LONGUE DUREE + MATERNITE + PATERNITE,

#### **GARANTIES OPTION 1 Sans franchiseaux 5.63%**

- POUR LES AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES NON AFFILIES A LA CNRACL - AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC - AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PRIVE Y COMPRIS CONTRATS AIDES

effectuant plus ou moins de 200 heures par trimestre :

TOUS RISQUES : ACCIDENT DU TRAVAIL / MALADIE IMPUTABLE AU SERVICE + MALADIE GRAVE + MATERNITE + PATERNITE + MALADIE ORDINAIRE

#### **- GARANTIES OPTION 1 Sans franchise taux 1.65%**

- DE DELEGUER au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn la tâche de gérer le marché public d'assurance précité à compter du 01 janvier 2009 et ce, jusqu'au terme de celui-ci à savoir, jusqu'au 31 décembre 2012. Cette délégation de gestion fera l'objet d'une indemnisation égale à 3.5% du montant des cotisations versées par la collectivité à l'assureur lequel est habilité, par le contrat groupe conclu avec le CDG, à les prélever pour le compte de ce dernier et à les lui rétrocéder. Les missions confiées au Centre de gestion sont entre autres les suivantes :

- engagement d'une procédure de marché public pour la conclusion d'un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, mise en œuvre de publicités de niveau européen, mise en concurrence d'assureurs,

- tenue à jour de la liste des personnels couverts par le contrat d'assurance,

- mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels, en matière d'hygiène et de sécurité,

- renseignement statutaire et juridique en matière de protection statutaire,

- actions de formation diverses,

- actions d'information,

- études statistiques : évolution et comparaison,

- réinsertion professionnelle à destination des agents en arrêt prolongé,

La gestion du marché public d'assurance s'effectuera dans les conditions prévues par la convention de gestion établie entre le Centre de gestion du Tarn et la commune.

- D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention de gestion, ayant pour objet l'accomplissement des missions sus-énumérées, établie entre le Centre de gestion du Tarn et la commune.

#### **Finances**

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE, Adjointe chargée des Finances et des Relations avec les Entreprises, présente à l'assemblée les raisons qui motivent les décisions modificatives proposées.

La décision modificative n°2 au budget commune permet d'inscrire des dépenses de mise en sécurité qui ont été engagées par la municipalité : mise aux normes des poteaux de foot suite aux contrôles des services de l'APAVE, clôture de bassins de rétention, travaux de signalisation au sol, pose de ralentisseurs.

La décision modificative n°3 au budget commune permet de rattacher la totalité des charges d'intérêt d'emprunt de l'année 2008 à l'exercice 2008. Monsieur Jean-François VINCENT intervient pour regretter que la commission des finances n'ait pas été réunie pour débattre de ce sujet. Il s'agit selon lui, en effet, non d'une simple décision modificative mais d'un changement de méthode comptable, la procédure de rattachement des charges à l'exercice devant être générale et non pas porter uniquement sur les intérêts d'emprunt. Madame le Maire rappelle que l'objectif poursuivi est de se rapprocher de la sincérité budgétaire et qu'il lui semble que cette démarche de rattachement des intérêts est une première étape qui s'en rapproche. Elle propose cependant de prendre conseil auprès de Madame la Trésorière d'Albi-Ville et Périphérie sur ce sujet et de se conformer à sa décision.

(NB : à l'origine la DM n°3 était intégrée à la DM n°2, il est décidé de les séparer suite à l'intervention de Monsieur VINCENT)

Par ailleurs, Monsieur Jean-François VINCENT souligne qu'il n'a pas obtenu les éléments demandés sur l'état de réalisation du budget par chapitre et par article. Madame Anne ROUMEGAS PORCHE indique que ces éléments ne lui étant pas apparus comme déterminants pour le vote des délibérations proposées, elle n'a pas voulu surcharger les services administratifs avec cette demande. Elle précise cependant que tous les documents seront mis à



disposition des membres de la commission finance très prochainement pour l'étude du compte administratif 2008.

### Budget Commune - Décision Modificative n°2

Madame le Maire présente à l'assemblée la nécessité de procéder à des ajustements sur le budget communal, afin de prendre en compte des événements imprévus.

Section d'investissement :

opération 506 : matériel divers

- Dépenses

Article 2188 : autres immobilisation corporelles + 3000 euros

Opération 521 : Voirie 2008-12-08

- Dépenses

Article 2315 : installations, matériel et outillage technique + 27 000 euros

Chapitre 020 : dépenses imprévues d'investissement - 30 000 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative n°2 au budget communal 2008.

### Budget Commune - Décision Modificative n°3

Madame le Maire présente à l'assemblée la nécessité de procéder à des ajustements sur le budget communal, afin de prendre en compte des événements imprévus.

Section de fonctionnement :

- Dépenses

Article 66112 : intérêts - Rattachement des ICNE + 13 300 euros

Chapitre 022 : Dépenses imprévues de fonctionnement - 13 300 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à 1 voix contre et 22 voix pour,

- APPROUVE la décision modificative n°3 au budget communal 2008.

### Budget Assainissement - Décision Modificative n°1

Madame le Maire présente à l'assemblée la nécessité de procéder à des ajustements sur le budget assainissement, afin de régulariser une erreur d'encaissement (subvention comptée deux fois).

Section d'Investissement - Dépenses :

Chapitre 131 : subvention d'investissement +13 173 euros

Opération n° 074 - Dépenses - Assainissement Rue de l'Eglise

Article 231 : immobilisations en cours 13 173 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n°1 au budget assainissement 2008.

### Commission des Impôts Directs

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE indique qu'elle réunira début 2009 la Commission des Impôts Directs qui doit examiner la conformité des travaux susceptibles de modifier les bases des impôts locaux avec les déclarations des administrés, comme le prévoit la loi.

A cette occasion, Madame le Maire rappelle que Madame la Trésorière d'Albi-Ville et Périphérie, après étude des chiffres de la fiscalité de notre commune, a conseillé à la municipalité de Marssac de s'engager dans un travail de contrôle de l'écart éventuel entre les bases d'impositions et la réalité. Elle souhaite que les élus se prononcent sur l'opportunité ou non de s'engager dans ce travail. Un débat animé s'ensuit. Il en ressort que les élus sont partagés entre un réel souci de justice fiscale, les amenant à vouloir faire ce travail de réajustement, et leur crainte que ce réajustement n'ait un impact financier trop lourd sur les administrés qui seraient concernés, surtout dans le contexte de crise économique actuel. Les avis restant très partagés, et aucun consensus ne se dégageant sur cette question, il est demandé à la commission des finances de recueillir des éléments complémentaires susceptibles d'éclairer la décision future des élus.

Convention pour l'attribution de Fonds de Concours de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à la commune de Marssac sur Tarn

Madame le Maire informe que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé d'attribuer un fonds de concours à la commune de Marssac sur Tarn, comme l'y autorise l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce fonds de concours concerne le fonctionnement et l'entretien des bâtiments et équipements communaux.

Le montant du fonds de concours attribué est de 30 219 euros, pour un montant total de dépenses engagées par la commune de 60 438 euros TTC, et représente 50% du montant total de ces dépenses.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le principe et de l'habiliter à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour en fixer les modalités d'attribution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

-D'ACCEPTER le versement d'un fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à la



commune de Marssac sur Tarn

-D'HABILITER Madame le Maire à signer une convention fixant les modalités d'attribution de ce fonds de concours avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

### **Déplacement de la limite d'agglomération - RD 22 Route de Lagrave**

Suite à la rencontre de Madame le Maire avec des habitants du quartier de la Soucane, celle-ci a diligenté Monsieur Bruno DORE pour qu'il entame une réflexion sur la mise en sécurité des déplacements le long de la route de Lagrave.

Monsieur Bruno DORE indique à l'assemblée qu'il a rencontré, en compagnie de Madame le Maire, les responsables de la sécurité routière du Conseil Général du Tarn qui lui ont suggéré la mise en place d'un plateau traversant ralentisseur face au chemin de la Soucane. Un tel aménagement serait susceptible de diminuer la vitesse sur cette portion de voie. Sa mise en place nécessite au préalable le déplacement de la limite d'agglomération située actuellement sur la RD 22 Route de Lagrave au PR 1 + 203 (Côté Lagrave).

Entendu cet exposé Madame le Maire propose de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération sur le RD 22 au PR 1 + 245.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

Considérant l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ainsi que les textes qui l'ont modifié et complété ;

- DECIDE que la limite d'agglomération est modifiée sur la RD 22, Route de Lagrave, et déplacée du PR 1+ 203 au PR 1 + 245,

- CHARGE Madame le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

### **Questions Diverses**

#### **ZAC du Bourdelas**

Madame le Maire indique qu'elle a pris conseil sur le dossier de la ZAC du Bourdelas et que compte tenu des risques financiers induits par les termes de la convention publique d'aménagement qui lie actuellement la commune de Marssac et la SEM 81 il lui apparaît nécessaire de saisir officiellement Messieurs CARCENAC et QUILLET, respectivement Président et Directeur de la SEM 81 des inquiétudes grandissantes des élus sur ce projet et de demander une renégociation des conditions de partage des risques. Elle donne lecture des courriers qu'elle a préparés à cet effet. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le contenu de ces courriers et charge Madame le Maire de leur envoi.

#### **C2A- Réorganisation de la collecte**

Madame Cendrine GATUMEL présente les conclusions de la réunion consacrée aux communes de la zone C (dont fait partie Marssac) à laquelle elle a participé avec Monsieur Gilbert ROCHE :

· Le passage à une seule collecte OM par semaine a été validé à l'unanimité. Mise en place en octobre 2009 ou au 1er trimestre 2010.

· - Pour le papier : collecte en caisse jaune + un point d'apport volontaire mis en place sur chaque commune

- Pour le verre, la proposition des élus de Marssac d'une collecte par mois n'est pas réalisable techniquement. De nouveaux scénarios seront proposés en janvier.

- Les containers enterrés seront fournis et mis en place par la C2A

### **votre mairie**

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

mercredi : 8h30 à 12h

vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

samedi de 9h à 12h



A l'entrée de la salle municipale, chacun a été accueilli personnellement... avec le sourire.

# Cérémonie des vœux

Vendredi 23 janvier, Madame le Maire et l'ensemble des élus ont présenté leurs vœux à la population. Malgré les incertitudes de la météo, les marssacoises et les marssacois se sont pressés très nombreux dans la salle polyvalente.

C'est d'abord Monsieur Ladoucette, premier adjoint, qui a pris la parole pour présenter ses vœux à Madame le Maire au nom du personnel municipal et de tous les élus du conseil.

Puis Madame Rosé a brossé un bilan des premiers mois de mandat de la nouvelle équipe municipale avant de préciser quelques unes des pistes de l'année à venir et de remercier chaleureusement tous les élus, les agents et les bénévoles qui s'investissent au service de la vie de notre commune.

Le public a eu également le plaisir de découvrir sur scène l'ensemble des élus du conseil municipal jeunes, très applaudis par tous.

C'est ensuite sur une note d'espérance que Madame la Maire a conclu son discours, souhaitant que l'entreprise Compobaie connaisse un nouveau départ qui assure sa pérennité et que les salariés licenciés retrouvent rapidement un nouvel emploi.

La soirée s'est terminée autour d'un agréable buffet, dans une ambiance chaleureuse et détendue.



Quelques illustres représentants du Conseil Municipal Jeunes... très en forme avant de monter sur scène.



Présentation, en exclusivité, du "Marssac Pratique"



## Pourquoi l'ampoule dans ma rue n'a pas été encore remplacée

Lorsque vous signalez en Mairie un problème concernant l'éclairage public, il peut arriver que vous trouviez le temps d'intervention un peu long. En effet, le remplacement d'ampoules en particulier, et les interventions sur l'éclairage public en général, fonctionnent comme une valse à quatre temps.

Premier temps : vous nous signalez par écrit en Mairie un problème dans votre rue ou dans votre quartier.

Deuxième temps : le responsable des services techniques de la Mairie, liste l'ensemble des besoins de la commune et les transmet à un intervenant extérieur.

Troisième temps : la société en charge de ces réparations organise la planification des tournées (une par mois) sur un semestre et contacte EDF pour valider avec cet opérateur les coupures du réseau nécessaires à une intervention sans risque.

Quatrième temps : les réparations ont lieu...

Voilà pourquoi c'est parfois un peu long !

## Les nouveaux tarifs de vos passeports

La loi de finance pour 2009 prévoit dans son article 64, une modification du code général des impôts. Les taxes à percevoir pour les demandes de passeports sont fixées comme suit :

89 euros pour une personne majeure  
45 euros pour une personne mineure de 15 à 18 ans  
20 euros pour un mineur de moins de 15 ans

Dans certains cas, l'obtention d'un passeport est gratuite : modification d'état civil, changement d'adresse, erreur imputable à l'administration, pages de passeport réservées aux visas entièrement utilisées.



## La tempête à Marssac

Avis de tempête sur le Sud-Ouest, Marssac ne fut pas épargné. Durant toute la journée de samedi, la Mairie est restée ouverte malgré les coupures d'électricité. Jusqu'en fin de journée, les élus se sont déplacés pour constater les dégâts, aider au dégagement de branches et d'arbres tombés sur la chaussée ou chez des particuliers. Plusieurs interventions ont été également réalisées chez des personnes âgées pour des tuiles envolées.

La principale difficulté de cette journée fut, pour les élus et le personnel, la communication ! Plus de téléphone fixe, plus de standard en Mairie, plus de réseau pour les téléphones portables... Contacter EDF ce jour-là releva de l'exploit !



Une partie de la commune a retrouvé le courant électrique samedi soir, une autre, dimanche dans la matinée. Malheureusement 5 foyers étaient encore dans le noir mardi soir malgré nos relances régulières auprès d'EDF.

Pour finir, nous tenons particulièrement à remercier les personnes qui se sont mobilisées et qui se sont manifestées auprès de la Mairie pour nous proposer des aides de toutes sortes.

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues info Service	8000 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Pompiers	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable	Protection et Assistance aux Personnes Agées	
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81		0800 020 528
Syndicat d'adduction des eaux	05 63 41 74 08	Sida Info Service	0800 840 800
(hors horaires de bureau, redirection vers l'agent de permanence)		SOS Amitié	05 63 54 20 20
		SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance Maltraîtée	0800 559 557

## ENTRÉE ET SORTIE DES ÉCOLES : DU NOUVEAU !

### Une barrière installée, parents et enfants plus en sécurité

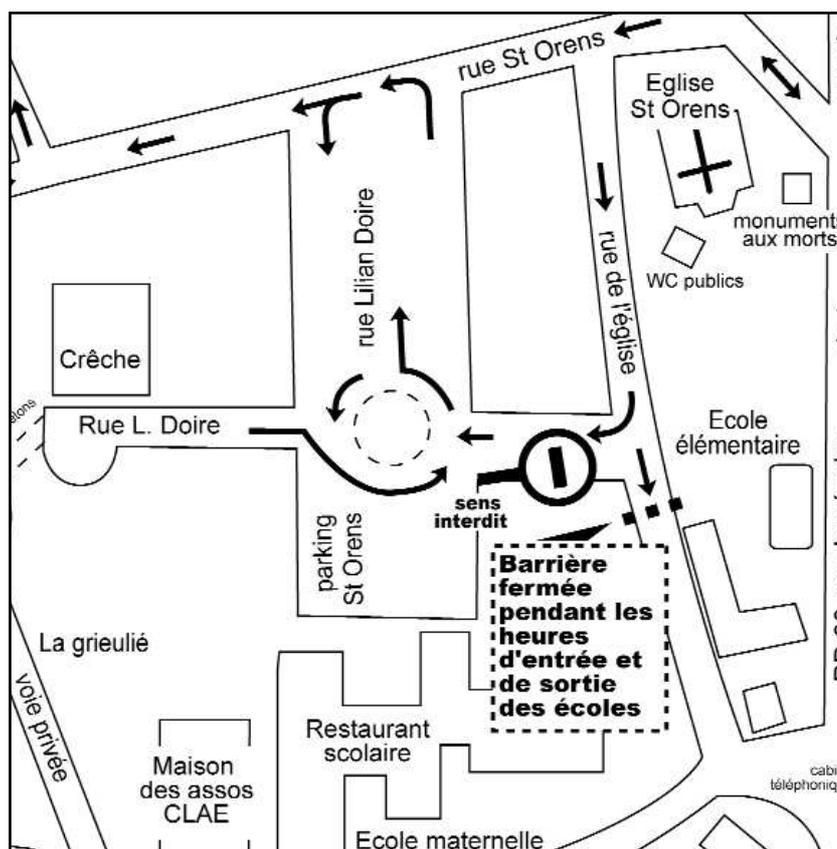
Longtemps souhaitée par les parents d'élèves, la fermeture de la rue de l'église est effective depuis le lundi 26 janvier, aux heures de départ et d'arrivée des écoliers de l'école élémentaire. Les horaires de fermeture sont les suivants pendant les périodes scolaires :

**8h20 - 8h40**  
**11h15 - 11h45**  
**13h20 - 13h45**  
**16h30 - 16 h 45**

La rue de l'église reste libre d'accès en dehors des horaires cités ci-dessus.

### Circulation modifiée rue Lillian Doire

1/ Accès à la rue Lillian Doire par la rue de l'église : autorisé, sens unique



2/ Accès à la rue de l'église par la rue Lillian Doire : interdit

3/ Sortie du parking St Orens : une sortie unique, rue Saint Orens

4/ Rappel : circulation en sens unique sur la rue de l'église vers

la rue de la Gare autorisée en dehors des temps de fermeture de la barrière.

vous souhaitez devenir

# Miss Marssac 2009 ?



LOUS BAROUDAÏRES  
RECHERCHE SA  
NOUVELLE MISS...

*Venez vous  
inscrire*

dates maximum seront retenues pour  
participer à l'élection du 4 Avril 2009  
à 20H30 à la salle municipale.

*Dois-je habiter  
Marssac ?*

Non, les candidates ne doivent pas  
forcement habiter Marssac et  
peuvent venir de tout le Tarn.  
**L'inscription est gratuite.** Cette  
première rencontre avec les préten-  
dantes sera l'occasion d'établir un  
contact et de répondre à toutes les  
questions que vous vous posez.

Venez nombreuses.

**Pour plus d'informations :**

**Mme PUJOL : 06 82 88 60 75**

**Mme GAUBERT : 06 88 93 61 83**



NATHALIE GAUBERT et VERONIQUE  
PUJOL, créatrices et responsables de MISS  
MARSSAC

*Futures candidates, venez  
nombreuses le samedi 28  
février, salle des associations  
(derrière la mairie)  
de 14H à 17H*

*Comment  
s'inscrire ?*

Pour les postulantes, âgées de 16 à  
25 ans, il suffira de fournir 2 photos  
d'identité + 1 photocopie de leur  
carte d'identité. Les candidates  
mineures devront être accompa-  
gnées d'un des parents pour signer  
une autorisation parentale. 10 candi-

**Le 4 Avril 2009  
réservez votre  
soirée et venez  
participer à  
l'élection de  
Miss Marssac**

Présentée par Christian Vedeilhé et  
Nathalie, cette 8<sup>ème</sup> élection sera l'oc-  
casion d'une grande soirée avec la  
participation du talentueux Richey  
Hallyday (champion de France des  
sosies de Johnny Hallyday).

Les deux élues, la reine et sa  
dauphine, recevront de nombreux  
cadeaux le soir de l'élection et prési-  
deront les fêtes annuelles de Marssac  
début mai.

Le bureau et les bénévoles de l'asso-  
ciation Lous Baroudaïres vous  
promettent une soirée riche en  
émotions.

